

gouvernement du Canada n'est pas maître de ses décisions".²⁸ Dans une entrevue qu'il accordait le 5 septembre à M. Peter Gzowski, sur les ondes du réseau anglais de Radio-Canada, M. Mulroney a fait observer que la décision ne pouvait être prise sans égards pour la réputation internationale du pays et pour son engagement en faveur de la limitation des armements.

La décision était cependant loin de répondre à toutes les questions. Certaines d'entre elles, et sans doute la plupart, n'allaient pas être résolues dans l'avenir immédiat, précisément parce que, comme le Comité mixte l'avait signalé dans son rapport provisoire, la décision prise laissait toute liberté d'action au Canada. Toutefois, l'IDS en tant que telle demeurerait certainement une question d'actualité chez nous. Ainsi, les inquiétudes exprimées par l'Opposition au sujet des liens possibles entre l'IDS et la mise en place du Système d'alerte du Nord ne sont sans doute qu'un avant-goût de ce que l'avenir nous réserve. La révision de l'accord du NORAD, qui doit avoir lieu avant son expiration en mai 1986, représentera une autre occasion de relancer le débat. Il est à peu près certain qu'au moment de cette

révision, on reviendra sur la recommandation du Comité sénatorial de la Défense qui proposait de créer un programme spatial militaire canadien, recommandation pour laquelle le *Globe and Mail* (voir les éditoriaux du 17 juin, du 26 août et du 9 septembre) avait manifesté beaucoup d'enthousiasme pendant le débat sur l'IDS.

Un programme spatial militaire canadien comprendrait le déploiement de systèmes spatiaux permettant de surveiller l'espace aérien de notre pays et de signaler l'approche d'avions ou de missiles de croisière ennemis. Un tel programme protégerait la souveraineté nationale tout en complétant tout dispositif anti-missiles balistiques que les États-Unis pourraient déployer. En outre, si ces derniers vont de l'avant et mettent un tel dispositif en place, il comportera sûrement, comme le soulignait le *Globe and Mail*, des radars ou des capteurs spatiaux qui surveilleront l'espace aérien du continent, que cela plaise à Ottawa ou non.²⁹

Les réactions que l'Initiative de défense stratégique a provoquées chez les Canadiens en 1985 attestent qu'il ne sera pas facile d'en arriver à un consensus sur les choix politiques qu'elle supposera.